

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-045

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 juin 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 juin 2016.

- VU le Code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU le Code du travail ;
- VU la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 07 juin 2016 ;

Point de l'ordre du jour : IIème Partie : P1.1 – Campagne des droits universitaires 2016-2017

Exposé de la décision :

Historique :

Chaque année, les conseillers de la CFVU et du CA sont amenés à valider les nouveaux tarifs de l'intégralité des droits de scolarité de l'établissement (droits particuliers et exonérations diverses pour les diplômes nationaux et actualisation des droits des diplômes d'université) en juin donc juste avant l'ouverture aux inscriptions administratives de l'année N+1.

Problématique :

Pour les droits nationaux, la marge de manœuvre de l'établissement est limitée (fixation par arrêté national paraissant en juillet) mais pour les droits de scolarité des DU/DIU, l'établissement est libre d'en fixer le montant souhaité et selon les modalités souhaitées).

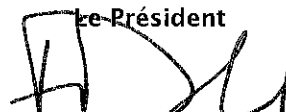
Proposition de décision soumise au Conseil :

Approbation des droits de scolarité pour l'année universitaire 2016-2017 (tableaux joints).

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 32 Abstentions : 0 Votes exprimés : Contre : 0 Pour : 32</p>

Fait à Paris, le 29 juin 2016

Le Président

Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : **05 JUL. 2016**
Transmis au Recteur le :

05 JUL. 2016